



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
MONSIEUR LE MINISTRE JEAN-LOUIS BLANQUER
HOTEL DE ROCHECHOUART
110 RUE DE GRENELLE
75357 PARIS SP 07



Le Maire

Saint-Herblain, le 1^{er} avril 2019
CAB/MB/349969
Cabinet du Maire
Tél : 02.28.25.20.50
Courriel : cabinet@saint-herblain.fr

Objet : Projet de loi « Pour une école de la confiance »

Monsieur le Ministre,

Par le présent courrier, je vous informe que les élus du Conseil municipal de Saint-Herblain (44800) se sont prononcés à une très forte majorité contre le projet de loi « Pour une école de la confiance » que vous défendez actuellement au Parlement.

En effet, suite à une intense mobilisation des enseignants et des organisations de parents d'élèves des écoles de Saint-Herblain, les élus municipaux ont été sensibilisés aux questionnements entourant votre projet de loi, notamment les articles 2, 3 et 6 quater.

Au-delà de ces articles aux conséquences impactantes pour la commune, tant sur un plan financier qu'organisationnel, les nouvelles modalités de recrutement des personnels titulaires et non-titulaires suscitent de véritables inquiétudes.

C'est pourquoi les élus herblinois vous demandent à travers le vœu adopté lors du Conseil municipal du 29 mars 2019 de retirer votre projet de loi, et de reprendre les consultations avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, sans oublier les élus locaux, pour bâtir l'Ecole de la réelle confiance que tous appellent de leurs vœux.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes sincères salutations.

Le Maire,
Vice-Président de Nantes Métropole


Bertrand AFFILÉ 

Hôtel de ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain
Cedex
T 02 28 25 20 00
saint-herblain.fr

PJ :
-vœu adopté par le Conseil municipal du 29 mars 2018
-liste des revendications portées par le collectif des enseignants de Saint-Herblain

Copie :
-Monsieur Philippe Carrière, Inspecteur d'académie de l'Education nationale